

**5** Laisser la voie ferrée et continuer jusqu'à Bostrichard. Suivre la route à gauche, traverser le lotissement. 100 m avant la RD11, s'engager à gauche entre 2 maisons, traverser la prairie et suivre le bord d'une autre. Poursuivre toujours tout droit sur 1 km jusqu'à la RD17.

**Variante par Nouilhaguet :** traverser la voie ferrée et continuer sur le chemin empierré jusqu'à la RD17. La suivre à droite sur 500 m. Au hameau de Bellevue, prendre le chemin à gauche. Longer le bois et arriver au village de Nouilhaguet. Aller en face et poursuivre le descriptif au point 7.

**Variante par Lauzeraud :** franchir la voie ferrée et continuer sur le chemin empierré jusqu'à la RD17. La suivre à droite sur 500 m. A Bellevue, prendre le chemin à gauche. Longer le bois. Au carrefour de 4 chemins, tourner à gauche, puis suivre la route à gauche. Traverser le village de Lauzeraud. A la RD17, reprendre à gauche jusqu'au bourg de Meilhac.

**6** A la RD17, tourner à droite puis de suite à gauche entre deux clôtures. Dans le bois, laisser le chemin de droite qui rejoint les circuits de Journac, pour suivre celui de gauche. Au croisement de 4 chemins, aller en face et poursuivre sur ce chemin qui longe le ruisseau du Cramoulou. Le traverser juste avant de passer sous la voie ferrée, longer un étang et arriver à Nouilhaguet. Continuer jusqu'au croisement de routes, prendre celle de droite.

**7** Suivre la voie goudronnée. Dans le virage, emprunter à gauche le large chemin bordé de haies jusqu'à la route. Tourner à droite, puis dans le bois à 120 m, tourner à gauche et suivre le chemin qui longe des prairies.

**8** Arrivé au hameau de Bos Foulu, tourner à gauche et suivre le chemin empierré qui descend vers le bourg de Burgnac.

 *A Bos Foulu, remarquez d'anciens séchoirs à tuiles.*

**9** Au bout du chemin, prendre à droite puis à gauche sur 100 m la RD. longer l'école et la salle des fêtes de Burgnac. Suivre la route à gauche, traverser la place et se diriger vers l'église. Descendre la ruelle puis au bout, continuer à gauche et suivre le chemin empierré.

 *A Burgnac, cette ruelle abrite sur ses façades les vestiges d'un ancien prieuré d'Aureil du XIème siècle.*

**10** Laisser le chemin et tourner à gauche dans un chemin en terre qui devient chemin creux. Traverser la Vanelle et remonter en suivant le chemin en terre jusqu'au village du Puytren.

**2** Tourner à gauche, suivre la route puis tourner à droite et emprunter un petit chemin en terre. A la route, aller à gauche puis au carrefour, continuer en face. Descendre puis remonter vers le bourg de Meilhac.

## En chemin :

- Les bourgs de Meilhac et Burgnac ;
- L'église de Meilhac du XVème siècle et un cippe gallo-romain à 20 m du porche ;
- Les villages de Saint-Martin et du Dognon ;
- De nombreux points de vue, le paysage de bocage ;
- Les ruisseaux, étangs et la Vanelle.

Ne pas jeter sur la voie publique

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme Pays de Nexon - Monts de Châlus  
Contact : au 05 55 58 28 44  
En savoir + sur la Haute-Vienne : [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.  
Pensez à emporter vos déchets, et à refermer les barrières derrière vous.  
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.  
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.  
Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.  
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTT, cavaliers, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112  
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com) et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Meilhac



MEILHAC  
Les sentiers de Meilhac

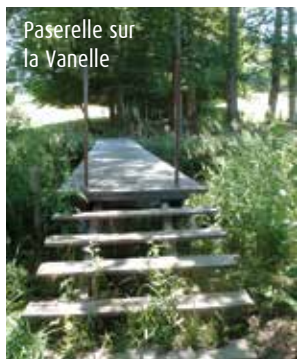
5 h 00 - 20 km

Variante par Nouilhaguet : 4 h 15 - 17 km  
Variante par Lauzeraud : 3 h 00 - 12 km



Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Paserelle sur la Vanelle



Eglise de Meilhac



## Info pratique

**Accès :** à 30 min de Limoges. Prendre la RD46 vers Bosmie-L'Aiguille. Traverser le bourg et continuer en direction de Nexon sur la RD11A. A Royer, tourner à droite en direction de Meilhac en empruntant la RD17A3.

**Départ :** parking à la Mairie.

Durée	Longueur	Balisateur	Niveau	Dénivelé cumulé
5 h 00	20 km	jaune	difficile	+ 260 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire

Changement de direction

Mauvaise direction

## Itinéraire

**1** Face à l'école, prendre à droite la route vers Nexon puis de suite à droite la voie communale en direction de Saint-Martinet. Au carrefour en 'V', prendre à gauche, puis à 350 m à droite, un petit chemin bordé d'arbres. A la route, tourner à gauche et poursuivre jusqu'au village du Puytren.

**2** Traverser le village et dans un virage, s'engager à gauche dans le chemin. Au carrefour de chemins, tourner à gauche jusqu'au village de Saint-Martinet. A la route, tourner à droite, traverser le village et à la dernière maison, s'engager à gauche le long de la clôture. Passer au-dessus du Moulin de Lachenaud. Au bout du chemin, prendre celui de gauche puis rapidement celui de droite conduisant au moulin du Dognon.

*Le village de Saint-Martinet est mentionné pour la première fois au XIème siècle dans un cartulaire de l'Aumônerie de Saint-Martial de Limoges : "paroisse de Saint-Martin Le Jeune que les paysans appellent Saint-Martinet". La paroisse de Saint-Martinet est parvenue dans le patrimoine des Templiers qui la posséderont jusqu'à la disparition de l'ordre. Le lieu, en particulier son église, dépendirent par la suite, jusqu'à la Révolution, de l'Ordre des Hospitaliers, par l'intermédiaire de la commanderie de Puybonnieux sur la paroisse de Pageas. (source Wikipédia)*

**3** Suivre la route à gauche. Au prochain carrefour, tourner à droite, longer l'étang et remonter jusqu'au Dognon. Tourner à gauche en arrivant au village, le traverser et poursuivre sur un joli chemin creux.

**4** A la route, continuer à gauche, passer le hameau de la Vigne et à Savignac, tourner à droite jusqu'à la RD17. La suivre à gauche, puis tourner à droite et arriver aux Blads. Suivre la route, traverser la voie ferrée au passage à niveau et poursuivre sur le large chemin empierré en face. Au croisement en 'T', partir à gauche sur le chemin bordé d'arbres puis longer la voie ferrée.